

Extrait des délibérations

Approuvé par le Conseil de l'Ordre du 10 décembre 2024

59. SELARLU « NEJMA LABIDI AVOCAT »

Adoption d'un nom commercial

Siège social : 80 bis rue de Turenne 75003 Paris

Cette société est inscrite au barreau de Paris depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le capital social est de 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € détenu par un associée :

Madame Nejma LABIDI, avocat inscrit au barreau de Paris.

Est soumis au Conseil de l'Ordre :

Un procès-verbal du 25 novembre 2024 actant **l'adoption du nom commercial :**
« JUST LAW »

Fait à Paris, le 11 décembre 2024



Christine Deis-Achrafi
Responsable du service de l'exercice professionnel